

Le modèle de développement et d'aménagement du territoire Lauragais à l'horizon 2030

L'affirmation du projet « Le Lauragais, en 2030 »

A partir du milieu des années 70, le territoire lauragais a été fortement marqué par l'exode rural et les ruptures économiques. Les mutations actuelles bousculent cet équilibre ancien.

Dans l'orbite de l'aire urbaine toulousaine, pourvoyeuse d'emplois, le renversement de tendance démographique observé dès le recensement de 1982 en faveur des espaces ruraux a marqué l'avènement d'une période de reconquête des campagnes par les villes. Période qui s'est traduite, par les effets conjugués de la maison individuelle, du tout-voiture et des facilités des transports (voies rapides...), par la quasi-généralisation de l'étalement urbain et du mitage de l'espace rural, avec ses corollaires, perte de foncier, pression sur les prix, allongement des déplacements.

L'aire urbaine toulousaine se distingue par son dynamisme. A sa frontière Est et Sud-Est, le Lauragais a su tirer son épingle du jeu grâce à un tissu économique ancien et vigoureux.

L'accueil de populations nouvelles, souvent urbaines, n'a pas déséquilibré le territoire lauragais, la périurbanisation en cercles concentriques touche la plupart des bassins de vie lauragais sans pour autant remettre en question les sociétés locales. La densité du maillage des pôles et la variété de la dépendance vis à vis du cœur d'agglomération ont permis de donner naissance à un territoire complémentaire, visiblement équilibré.

Quel territoire en 2030 ?

La diversité de populations caractérise le tissu démographique du Lauragais, migrants pendulaires, retraités d'origine urbaine, personnes fragilisées, population anciennement installée en constituent le socle. L'enjeu pour les acteurs publics mais également privés (commerce, artisanat, services, associations) est double : satisfaire des besoins hétéroclites et assurer l'accueil des futurs habitants, attirés par une « envie de campagne ». **Lier démographie et économie est un objectif majeur du projet de territoire.** L'éloignement des emplois et l'aggravation des problèmes des transports, s'ils ne sont pas compensés par une politique volontariste notamment en termes d'emplois et de services, peuvent conduire, par désillusion, de nouveaux installés à reprendre le chemin de la ville. Le Lauragais a des réponses à bâtir, le SCOT est l'outil de référence.

Ainsi, la problématique du Lauragais servie par l'outil SCOT, est de conserver son attractivité et de protéger son espace rural, tout en s'organisant de façon solidaire et cohérente.

Le SCOT s'intègre dans une politique de gestion concertée des territoires qui se trouve complétée par les politiques intercommunales et territoriales des principaux acteurs institutionnels (Régions, Départements, communes). Le Lauragais se trouve ainsi organisé autour de cinq bassins de vie, dont les logiques et l'histoire permettent de les différencier sans les extraire du tout que représente le Pays Lauragais. Ils se positionnent comme des territoires de concertation et d'action.

Penser le Lauragais de 2030 nécessite de s'extraire d'une vision locale pour développer une appréhension globale. Le **phénomène de métropolisation** auquel Toulouse n'échappe pas est directement lié à la mondialisation des échanges, s'en suit une agglomération des activités dans les grandes villes qui ainsi concentrent les richesses, l'activité, les centres de décisions. Concomitamment, un desserrement de certaines activités se produit dans leur périphérie (industrie gourmande en foncier, logistique, agroalimentaire). De vastes espaces interdépendants s'organisent autour du processus de métropolisation, chance ou écueil pour les territoires.

Dans ce contexte global, le Lauragais s'affirme par une double volonté. Du fait du voisinage d'une métropole attractive qui polarise des activités à forte valeur ajoutée, les services liés à l'économie résidentielle représentent une chance de développement pour les territoires les plus proches de la métropole. En complément, le Lauragais impose ses outils de développement économique susceptibles de profiter d'un desserrement des activités du centre vers la périphérie de l'aire métropolitaine.

La vision stratégique du Lauragais tend à affirmer une gouvernance territoriale tournée vers le renforcement de l'attractivité du territoire. Il s'agit de concilier les usages (résidentiel, économie, échanges) et d'offrir aux acteurs un cadre stable afin de développer une économie résidentielle et une économie productive.

Le Lauragais tire sa spécificité de sa dualité, territoires ruraux et périurbains se conjuguent, se complètent, s'équilibrent pour créer un tout rassemblant 3 territoires complémentaires.

A – De la centralité sectorielle et du bassin de vie audois :

L'émergence et le renforcement d'une polarisation du territoire doivent rendre intelligible une carte fonctionnelle du Lauragais de 2030. Cette cartographie puise sa légitimité d'une lecture attentive de l'histoire de ce territoire. **Castelnaudary s'affirme naturellement comme la centralité sectorielle du Lauragais.** Tournée vers l'avenir et épaulée par un réseau de bourgs, elle se trouve au cœur de la problématique des relations urbain-rural.

Et pour cause, grâce à ses fonctions de centralité, le maillage et la mutualisation de services (hôpital, enseignement supérieur), les solutions alternatives et innovantes (pôle multimodal, maison de la mobilité...) confèrent à ce rectangle de développement le rôle d'articuler le Lauragais avec l'avant-pays (Toulouse et la métropole) et l'arc latin (croissant du développement tourné vers la Méditerranée).

Une centralité sectorielle ne se décrète pas, elle se lit dans les prémices de son développement qui sont déjà en place. Tous les domaines deviennent des lieux et des moyens de développement dans un objectif de rayonnement de Castelnaudary au delà du seul cadre audois. Véritable passerelle entre l'arrière pays et l'aire urbaine toulousaine, la centralité sectorielle se dote dans le domaine de l'économie, de l'emploi, du tourisme et des transports, de projets ambitieux et rayonnants. Elle développe des services publics en adéquation avec la population du bassin de vie.

Le cadencement des transports associé à une politique de l'habitat raisonnée et durable tendent à entraîner le Lauragais sur la voie de l'intégration des nouvelles populations et du dynamisme local. La présence de services publics, en écho aux outils présents dans les bassins de vie haut-garonnais, avec le seul hôpital général du territoire et le développement d'un véritable pôle culturel et éducatif (théâtre, musée, lycées, campus lycéen, aménagement du grand bassin...) démontrent la capacité de la centralité sectorielle à impulser et approfondir un développement endogène dont bénéficiera le Lauragais en réorientant sa croissance au travers d'une vision équilibrée du territoire et de ses atouts.

B – Du croissant péri-urbain haut-garonnais :

Il se compose de 3 bassins de vie primaires :

- Cap Lauragais centré sur le pôle d'équilibre Villefranche de Lauragais,
- ColaurSud centré sur le pôle d'équilibre Nailloux,
- Le bassin de vie Lanta-Caraman, pôles résidentiels,

qui doivent répondre à la problématique de la péri urbanité : croissance démographique rapide, déséquilibre du ratio habitants/emploi, évasion commerciale importante, en priorisant la création d'emplois in situ (ZA dynamiques, éco-résidentielles et productives de conquête), les transports en commun, la diversification de l'habitat, les équipements collectifs.

La communauté de communes Cap Lauragais de par sa position aux portes du Lauragais et ses infrastructures (desserte autoroutière A61, RD 813, RD 622, Canal du Midi) a un rôle structurant à jouer sur le croissant lauragais haut-garonnais en matière de développement économique autour du pôle de Villefranche de Lauragais. Le maintien et le renforcement des services publics constituent par ailleurs un enjeu fondamental.

La communauté de communes Coloursud, centrée sur le pôle d'équilibre de Nailloux bénéficiant d'une desserte autoroutière (A 66) a souhaité développer une stratégie économique articulée notamment sur le tourisme commercial. Parmi les projets structurants figure le projet emblématique du Village des marques qui appelle une diversification économique autour de cette « locomotive ». Par ailleurs, le déploiement de services et de transports efficaces tout en étant accompagné d'une politique de l'habitat ambitieuse participent à ce développement.

Le bassin de vie Lanta-Caraman, autour de ses deux pôles de proximité Lanta et Caraman, souhaite conforter son rôle d'interface entre agglomération toulousaine et pôles d'équilibre du SCOT Lauragais. Une attention toute particulière est portée au renforcement des zones d'activités d'économie résidentielle du bassin, à la qualité du cadre de vie avec une volonté affirmée de préserver les terres agricoles.

C – De la communauté de communes Lauragais-Revel-Sorézois

Centrée sur le pôle d'équilibre de Revel (Sorèze : pôle résidentiel), aux portes du Tarn, elle a réussi sur un périmètre interdépartemental (13 communes haute-Garonnaises, 13 tarnaises, une audoise) un développement spécifique équilibré autour de son industrie agroalimentaire, de démarches innovantes telle que Bio Vallée, de ses filières historiques (meubles, marqueterie...) et du tourisme (labellisation Grand Site de Midi-Pyrénées « Aux sources du Canal du Midi »). Elle développe des services à la population adaptés au bassin de vie et au-delà (trois lycées, un hôpital...).

Ses premières priorités sont des voies de communication performantes et la poursuite de la dynamique dans une éco-diversité.

D – Le Lauragais est un tout coordonné et solidaire

La centralité sectorielle pour prendre toute sa dimension doit se positionner au sein d'un tout. En cela, la reconnaissance de la multifonctionnalité des pôles d'équilibre (Bram-Revel Nailloux-Villefranche), vecteurs de structuration du territoire permet d'asseoir une vision d'un territoire de stabilité et d'innovation. Le Lauragais aspire par son organisation spatiale à prendre sa place en tant qu'articulation dynamique entre des territoires appelés à se compléter. La métropole toulousaine se doit de considérer ses périphéries comme des acteurs de son propre développement et non comme des réservoirs d'accueil passifs et pacifiés.

La double nature urbaine (par les attentes et les habitudes de ses habitants) et rurale (par son histoire, son activité agricole et agro-alimentaire, ses paysages), procure à ces trois territoires socio-économiques du Lauragais des atouts indéniables pour exister dans le champ d'investigation ouvert par la métropolisation.

L'accueil raisonné de nouvelles populations, un développement économique solidaire, l'affirmation des fonctions de centralité et de pôles et leur coordination permettront de conserver au Lauragais son modèle de développement et de l'affirmer.

A travers les siècles, le Lauragais a été une terre de passage, de conquête. Par le SCOT, bras armé de la volonté des élus de penser ensemble leur développement, le Lauragais conservera et renforcera son positionnement. Traversé, sans être oublié, conquis sans être rompu, le Lauragais de 2030 sera un pays de convergence.
